

Mémoire

portant

sur

L'avenir

de

La Cathédrale de Rimouski

présenté

par

Denis Bélanger

(Gestion du Changement)

domicilié

au

14, 7 ième avenue

Saint-Fabien

province de Québec

Mise en contexte :

La Cathédrale de Rimouski n'a nullement besoin de présentation ici. La Culture et l'Histoire de cette église ont depuis des décennies

marqué le vécu des habitants de Rimouski et de l'ensemble du Bas St-Laurent. Dignitaires comme simples citoyens ont tous vécus une histoire personnelle avec ce monument.

Cependant, l'Histoire comme les vies personnelles n'est pas toujours un long fleuve tranquille même si les apparences sont parfois trompeuses. C'est donc à travers le dernier siècle que notre Cathédrale connue un lent mais régulier déclin en raison des coûts engendrés par sa même grandeur si glorieuse et appréciée.

C'est aussi pour parvenir à juguler ce même déclin qu'il fut décidé de remodeler une partie de sa structure interne pour la rendre plus efficace et moderne. Un mariage de modernité et du passé qui, aujourd'hui la brime de son classement patrimonial.

Constat actuel :

La Cathédrale a résisté un temps par sa structure robuste naturelle mais son déclin a dû nous obliger à fermer ce lieu devenu à risques. Les autorités religieuses se disent financièrement incapable de remettre ce joyau en vie. De même, les anciens utilisateurs religieux sont aussi préoccupés par la perte historique de ce patrimoine religieux.

La Ville de Rimouski se veut participative dans la relance, tout en demandant une participation citoyenne majeure en raison de la taille du défi à relever.

Plan d'actions :

Bien que l'appel de mémoire concernant la Cathédrale soit une excellente chose, il est important de rappeler ici que nous ne devons pas brûler les étapes. Ainsi, avant toute analyse, devant la tâche administrative et financière associée à toute relance, il ne peut y avoir en simultané : appel de projets et analyse sans connaître les responsables décisionnelles finaux d'une telle approche.

N'oublions pas que c'est en raison de problématiques de représentativité décisionnelles que le dossier a connu des longueurs néfastes pour tous.

Il nous faut donc une direction claire avec pouvoir décisionnelle majeure à laquelle tout proposeur aura à échanger et répondre.

1-Ainsi, en raison des lois et règlements donc tout projet aura à faire face, que la Ville de Rimouski soit nommer * Porte-parole officiel * de la Cathédrale de Rimouski.

À ce titre, elle servirait de guide de soutien à tous ceux et celles ayant comme projet de proposer une seconde vie à ce bâtiment. Son rôle ne sera pas de juger les projets mais de les soutenir.

2-Je propose un délais fixe de 4 mois afin de finaliser et proposer un projet viable à laquelle un financement clair et solide appuie la démarche déposée

3-Je propose également qu'un comité citoyen provenant des secteurs: économique,culturel,religieux,social et politique municipal soit instauré afin d'analyser les projets

4- Dans le cas où certaines propositions soient à la fois pertinentes et concurrentes, des avis externes et financiers pourront être demandés et ajoutés à ces analyses.

5- Dans le cas de réels ambiguïtés quant au choix final, les autorités pourront demandés d'en appeller à la population en raison de l'importance de l'acceptabilité sociale d'une telle démarche.

Décision finale

Il est clair que la modification de l'utilisation de ce joyau patrimonial demandera une grande humilité à ceux et celles qui l'ont cotoyés à titre de lieu de culte.

La décision finale de l'acceptation de toute nouvelle utilisation passera par un certain deuil pour plusieurs.

C'est pourquoi, il est fortement recommandé d'inviter tout promoteur à inscrire dans son projet, une partie historique et indéniable à cette histoire appelée religieuse afin de garder et promouvoir la mémoire de cet endroit unique.

De la même manière, une communication privilégiée devra être encouragée lors de la divulgation du choix final afin que ces mêmes anciens responsables religieux se sentent partis prenantes de cette dernière décision.

Recommandations finales :

A titre d'ancien conseiller en entreprises et autres, je vous invite à ne pas vous perdre dans les multiples appels de solutions sans lien avec la réalité financière de ce genre de défi.

De la même manière qu'il existe un temps pour les échanges conviviaux et celui pour les décisions.

Je remarque un certain mélange à ces sujets actuellement.

J'invite à produire des mandats clairs, par des instances aux responsabilités claires et échantiers clairs.

Rappelons-nous le projet *Paraloeil * qui, sans financement clair s'étire et change au gré des ans.

Donnons-nous un an pour fermer ce dossier.

Remerciements

Je vous remercie d'avoir lu ce court mémoire qui, je l'espère, vous servira

Je demeure disponible pour plus de détails

Amicalement

Denis Bélanger
14, 7 ieme avenue
St-Fabien
G0L 2Z0

tel:418-869-1314

